# Rapport de fin de séjour

# 1. Vie pratique

## **1.1 Visa**

Pour le Canada, les procédures sont différentes selon que le séjour dure plus ou moins de 4 mois. N'étant parti que 13 semaines, les informations suivantes ne concernent que les séjours de moins de 4 mois. Pour cette durée, seule une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA en anglais) est nécessaire. Elle ne coûte que 4,50 € et est délivrée quasiment instantanément en ligne. À l'arrivée à la douane canadienne, nous devons remplir un court questionnaire qui résume les raisons de notre séjour, sa durée et notre adresse de résidence sur place.

## 1.2 Logement

Pour le logement, les conditions d'accès sont différentes selon que l'on étudie au niveau graduate (niveau master) ou undergraduate (niveau licence). Seuls les étudiants en undergraduate ont accès à des chambres étudiantes sur le campus, type CROUS.

Ayant étudié au niveau graduate, l'université ne m'a proposé qu'un appartement hors campus à plus de 1 000 € par mois, donc peu adapté pour des étudiants. L'université propose aussi une plateforme de mise en relation entre étudiants (McMatch) pour former des colocations, mais cet outil est trop peu utilisé pour être vraiment utile. Il y a aussi quelques offres sur le site Place4Students en partenariat avec l'université.

La majorité des étudiants trouvent des colocations par des annonces, soit sur le Facebook Marketplace, soit sur des groupes Facebook privés destinés aux étudiants, soit sur Kijiji, l'équivalent local de Leboncoin. Les sites commerciaux tels que Roomies ou Roomster sont à éviter, car ils sont peu fiables et souvent très chers.

J'ai trouvé mon logement sur le Facebook Marketplace. Il s'agissait d'une chambre dans une maison en colocation avec trois autres personnes. Le loyer était de 500 € par mois. J'étais en sous-location, c'est-à-dire que je reversais mon loyer à un des locataires de la maison. Je n'étais pas directement en contact avec le propriétaire, mais ce n'est pas le cas dans la majorité des cas.

J'ai dû payer deux mois de loyer en avance pour réserver la chambre. Comme on ne peut pas visiter les lieux avant de payer, il ne faut pas hésiter à demander toutes les informations que l'on juge importantes et à demander un maximum de photos récentes, une visite en visio étant la meilleure option.

## 1.3 Argent

Pour la gestion financière, cela dépend beaucoup des banques et des contrats. Pour ma part, j'ai un compte chez Boursorama qui me permet de dépenser à l'étranger sans limite, de faire des virements en devises (très importants pour payer le loyer) sans frais, ou encore de retirer à un DAB sans frais. Dans le cas d'une banque dont les conditions sont désavantageuses, il peut être avantageux d'ouvrir un compte bancaire dans une banque au Canada. La RBC propose des contrats étudiants. J'avais une carte de débit qui me permettait de payer au quotidien, mais une carte de crédit est nécessaire pour la location de voiture, par exemple.

#### 1.4 Santé

L'université demande une souscription obligatoire à une assurance santé étudiante. Elle en propose une à 40 € par mois et qui couvre la majeure partie des cas ; des extensions sont possibles. Je n'ai pas eu à l'utiliser, donc je ne connais pas les conditions spécifiques en cas d'hospitalisation, par exemple. L'université dispose de plusieurs services de santé étudiante au sein du campus comme des soins généraux, psychologiques ou dentaires.

## 1.5 Télécommunication

Comme pour le système bancaire, les conditions vont dépendre de l'abonnement auquel on souscrit en France. Mon abonnement 5G chez Free me permet :

- d'envoyer des SMS, d'émettre et de recevoir des appels de numéros canadiens ;
- d'envoyer des SMS, d'émettre et de recevoir des appels de numéros français ;
- d'avoir 35 Go de données mobiles par mois ;
- un suivi de ma consommation de données mobiles par SMS.

Un numéro canadien ne m'était donc pas nécessaire. J'ai cependant dû utiliser le numéro canadien d'une connaissance sur place pour souscrire à une carte de fidélité dans le supermarché où je faisais mes courses.

#### 1.6 Vie universitaire

Le système administratif est entièrement numérique et automatique. L'inscription à l'université, la souscription à l'assurance santé, le choix des cours et le rendu des devoirs se font en ligne. L'université dispose également d'une plateforme pédagogique numérique similaire aux ENT français type Moodle.

Pour valider mon semestre avec le nombre de crédits ECTS requis, je ne devais choisir que 3 cours (la conversion entre crédits ECTS et crédits canadiens n'est pas officielle, mais selon le personnel administratif de l'université, 3 cours suffisent).

Les cours sont très différents selon que l'on est inscrit au niveau undergraduate ou au niveau graduate. Pour le niveau graduate en informatique, les cours sont très orientés projet de groupe : je n'avais que 10 heures de cours en présentiel avec un professeur par semaine, le reste du travail devait être fait en distanciel ou entre membres du groupe. Les professeurs sont entièrement disponibles pour le suivi de nos projets, sont joignables par mail ou en présentiel dans leur bureau pendant leurs permanences très régulières.

## 1.7 Vie quotidienne

Je suis parti dans le sud du Canada pendant le semestre d'hiver. En cette saison et dans cette zone, les températures oscillent entre -20 et 5 degrés de janvier à février et entre 0 et 10 degrés de février à avril. Les vêtements chauds ainsi que des gants, écharpes, bonnets et chaussures de neige sont indispensables. La neige est omniprésente et rend les trottoirs parfois impraticables. Le moyen de transport le plus utilisé par les étudiants est le bus. L'université offre un abonnement de bus illimité à tous les étudiants, ce qui permet de se déplacer dans toute la ville. Des cars sont aussi très accessibles pour aller de ville en ville (Hamilton - Toronto dans mon cas).

Le système de supermarché canadien est assez différent de celui français. Les supermarchés exclusivement alimentaires sont rares (le plus proche de chez moi était à 30 minutes de bus et de marche). La majorité des commerces sont comparables à des épiceries proposant beaucoup de produits, mais peu de choix. Le coût de l'alimentation est légèrement plus élevé qu'en France, d'autant plus que l'université ne propose pas de restaurant universitaire peu cher comme le RU en France. Sur le campus, il n'y a que des enseignes commerciales de restauration classique qui sont assez chères. En prenant tous

mes repas chez moi, je dépensais environ 100 € par semaine, montant entièrement couvert par la bourse de la Région.

Pour les loisirs, le hockey sur glace est LE sport national. Il y a beaucoup d'endroits pour faire du patin à glace, on peut aussi patiner sur les zones gelées du lac Ontario de janvier à février.

# 2. Bilan et suggestions

Ce séjour fut plus un séjour culturel que scolaire. J'y ai plus appris sur moimême, sur le fonctionnement d'un autre pays, sur sa culture, son histoire, ses paysages et ses habitants que sur les sujets sur lesquels j'ai travaillé. En effet, les cours étaient plus orientés recherche académique qu'application industrielle comme peuvent l'être les études d'ingénieur.

Ma principale difficulté fut le dépaysement. Ce séjour fut mon premier séjour à l'international. Le vivre seul était déroutant au départ, ce qui a amélioré ma capacité d'adaptation, une compétence nécessaire pour ma poursuite professionnelle. Je n'y ai pas vraiment développé mon projet professionnel dans la mesure où les cours dispensés étaient très éloignés de ce que j'avais prévu et de ce que j'étudie en France.

La préparation du départ a commencé avec des webinaires proposés par McMaster. La procédure d'inscription était fastidieuse, mais j'ai pu poser toutes mes questions à une responsable des étudiants internationaux de McMaster. Aussi, l'établissement d'accueil m'a mis en relation avec un étudiant de McMaster qui pouvait répondre à toutes mes questions de manière plus informelle, via les réseaux sociaux notamment. Ce contact fut d'une grande aide, notamment pour des conseils concernant le logement, l'argent ou la vie quotidienne. Une fois là-bas, j'ai pu retrouver plusieurs camarades de mon établissement d'accueil qui sont partis pour former un petit groupe de Français. Nous avons pu partager nos difficultés, nos conseils, des expériences culturelles et des voyages.

Si je devais repartir à l'étranger, je chercherais à rentrer en contact avec d'anciens étudiants qui ont déjà effectué un séjour dans l'établissement visé. De ce fait, je mettrais en avant mon contact permanent sur la plateforme des relations internationales de mon établissement d'origine pour proposer mon aide à celles et ceux qui en auraient besoin.

Mon unique suggestion d'amélioration concerne ma communication entre les services des relations internationales de l'établissement d'accueil et d'origine.

De ce que j'ai compris, les échanges ne sont pas assez fluides et les mails émis par l'établissement d'origine se perdent dans les procédures administratives de McMaster, ce qui freine les demandes de renseignements. Un contact privilégié, personnel, et hors procédure devrait être mis en place afin de fluidifier les résolutions de problèmes.